



Lagnes, le 16 mars 2009

Monsieur le Maire de LAGNES

A

Monsieur le Président
Association GRAIN DE SEL
84800 LAGNES

Objet : Vos courriers déposés en Mairie, le 13 mars 2009.

Monsieur le Président,

Faisant suite à vos différentes correspondances en date du 13 mars 2009, nous avons le plaisir de vous faire connaître que la Commune mettra la salle «La Grange» à votre disposition pour la tenue de votre assemblée Générale ordinaire, le 24 avril 2009 à compter de 19H00.

De plus, pour votre journée de l'Europe du 10 mai 2009, nous nous permettons de vous rappeler que la commune de Lagnes, en collaboration avec le Comité de Jumelage, organise officiellement la journée de l'Europe le 09 mai 2009.

Votre association n'ayant aucun mandat de représentativité communale et votre manifestation se déroulant sur une propriété privée, nous sommes au regret de vous informer que nous ne donnerons pas suite à votre demande.

En ce qui concerne, votre demande de prêt de la salle «Jean LEBRE », le 20 mars 2009 pour une réunion publique, nous vous demandons de bien vouloir nous préciser au plus tôt l'objet de votre manifestation.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur la Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Amite

Le Maire,
R.DONNAT.

